



## Le FIP outre-mer Inter Invest n°4 ouvert jusqu'au 31 janvier

Fort du succès commercial rencontré par les précédentes éditions de ses FIP outre-mer avec 66 millions d'euros collectés et quarante-quatre participations réalisées, Inter Invest Capital lance le FIP outre-mer Inter Invest n°4, ouvert aux souscriptions jusqu'au 31 janvier 2023.

Destiné au financement de PME de croissance dans les Dom et les Com, le FIP outre-mer Inter Invest n°4 permet aux investisseurs privés de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 30% des montants investis par le fonds dans des PME ultra-marines en contrepartie d'une durée de blocage pouvant aller jusqu'au 30 juin 2031 au plus tard et d'un risque de perte en capital.

Géré par Inter Invest Capital, le FIP outre-mer Inter Invest n°4 est le 7e millésime de la gamme commercialisée et investie dans des PME exerçant leur activité sur trois zones économiques distinctes : l'arc Antilles-Guyane, les départements de l'océan Indien et les collectivités de l'océan Pacifique, tirant ainsi profit de la profondeur et de la spécificité de chacune d'entre elles.

Le FIP outre-mer Inter Invest n°4 ouvre droit à une réduction d'impôt pouvant atteindre 7 200 € pour les personnes mariées ou liées par un Pacs et soumises à une imposition commune (soit un investissement de 24 000 €) et 3 600 € maximum pour les célibataires, veufs ou divorcés (soit un investissement de 12 000 €).